

°LE PUITS°

1245, Ave des Cistes
83250 La Londe les Maures

PROCES VERBAL DE LA CONSULTATION DU 07 juillet 2020

Conformément à la modification des statuts faite en AGO le 08/08/2019, au titre II article 8 alinéa 1, il a été procédé à une consultation par voie informatique.

Question :

Pour la mise en place de la fibre internet sur notre lotissement du puits, il faut autoriser Le président de notre ASL à signer :

La convention entre notre syndicat le Puits et le délégataire de service public du Syndicat mixte ouvert SUD THD, autorité organisatrice du service public des communications électroniques, ou de tout autre collectivité ou groupement de collectivité qui viendrait se substituer audit Syndicat mixte en tant qu'autorité organisatrice, Var Très Haut Débit dont le siège social est situé à TOULON, 66 avenue Amiral Daveluy, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Toulon sous le N°819398751 ; représentée par son Directeur en exercice, Christophe LASSERRE dûment habilité à cet effet et y faisant élection de domicile au 66 avenue Amiral Daveluy BP113 83000 Toulon.

Pour l'utilisation de notre réseau souterrain, afin d'y passer les câbles de la fibre optique.

- Je donne mon accord pour cette convention
- Je refuse cette convention
- Je m'abstiens

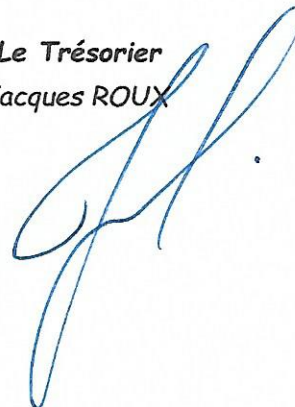
La résolution a été validée pour un accord de signature de cette convention à l'unanimité moins un des co-lotis ayant répondu soit 58230 voix représentant 95,86% des inscrits (voir tableau joint)

Fait à la Londe les Maures le :10 juillet 2020

Le Président
Jean-claude LISCOËT



Le Trésorier
Jacques ROUX



Proces-Verbal de la résolution pour accord passage de la fibre

tableau des votes

N° LOT	NOM, Prénom	voix	Accord	Refus	Abstent	Non réponse
1	NELLEMANN Tim	1175	X			
2	LEGRAIN Renée	1827	X			
3	DURRBACH Antoine	2178	X			
4	VAN ELEGEM Patrick	1537	X			
5	SCHROEDER Dieter	2005			X	
6	DREVET Philippe	1736	X			
7	DEGREEF Alain	1681				X
8	LISCOËT Jean-Claude	2107	X			
9	DEREGNONCOURT	2674	X			
10	ARCANI Jean-Marie	2243	X			
11	STRADMEIJER Ann	2184	X			
12	GAILLARD Jean	2126				X
13	MEULEAU Serge	2126	X			
14	GESLIN Caroline	2184	X			
15	PSAILA Gilles	2930	X			
16	DE VIGAN	2244	X			
17	MICHEL Philippe	2320	X			
18	ZAAIJER Gerrit	1859	X			
19	TOUGAARD Winnie	2350	X			
20	BOUZAGLOU Daniel	2105	X			
21	PEYRAMOND Gilbert	2188	X			
22	BOURDON Gilles	2440	X			
23	FROSTIN Vincent	2066	X			
24	FENWICK Francis	2086	X			
25	DANGLADE Florence	2159	X			
26	MASURIER Alice	1797	X			
30	KRAGH Soren	1196	X			
31	DARCQ Gérard	1306	X			
32	ROUX Jacques	1375	X			
33	WOJCECHOWSKI Olivier	1240	X			
34	PINCSON DU SEL Chantal	1297	X			
		60 741	58230	0	2005	3807

En date du : 10/07/2020

Total des voix des inscrits	60741	100,00%
Total des voix exprimées	58230	95,86%
Total des voix pour	58230	100,00% des exprimés
Total des voix contre	0	
Total des Abstentions	2005	

La résolution est adoptée par 58230 voix représentant 95,86% des inscrits

LE PRESIDENT

Jean-claude LISCOËT



LE TRESORIER

Jacques ROUX

